

**COPIE POUR APPROBATION**

Date de délivrance : 24.09.2020 \_\_\_\_\_

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'EXCELLENCE SPORTIVE  
DES LAURENTIDES**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

## TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2020

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS :</b>	
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	8
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS :</b>	
Annexe A - Programmes de soutien	14
B - Fonctionnement	15
C - Protocole d'entente - Institut régional des sports	16

# AMYOT GÉLINAS



SOCIÉTÉ DE  
COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
Conseil de développement de l'excellence sportive  
des Laurentides

### Sainte-Agathe-des-Monts

124, rue Saint-Vincent  
Sainte-Agathe-des-Monts  
Qc J8C 2B1  
T.819 326.3400  
F.819 326.8839

### Saint-Jérôme

3-4-255, rue De Martigny O.  
Saint-Jérôme  
Qc J7Y 2G4  
T.450 432.8625  
F.450 432.8868

### Mont-Tremblant

201-969, rue de Saint-Jovite  
Mont-Tremblant  
Qc J8E 3J8  
T.819 425.8691  
F.819 425.9266

### Sainte-Adèle

1648, boul. de Sainte-Adèle  
Sainte-Adèle  
Qc J8B 0K2  
T.450 229.2987  
F.450 229.7749

### Repentigny

200-44, boulevard Brien  
Repentigny  
Qc J6A 4S2  
T.450 580.3344  
F.450 971.4646

### Blainville

100-905, boul. Michèle-Bohec  
Blainville  
Qc J7C 5J6  
T.450 971.1550  
F.450 971.4646

### Rivière-Rouge

709, rue de l'Annonciation Nord  
Rivière-Rouge  
Qc J0T 1T0  
T.819 275.1666  
F.819 275.1113

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Amyot Gélinas  
S.E.N.C.R.L.

SANS FRAIS  
1.877 326.3400

info@amyotgelinas.com  
amyotgelinas.com

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Comptables professionnels agréés

Saint-Jérôme  
le 24 septembre 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A126493



## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

### PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Contributions		
Municipalités régionales de comté (note 6)	305 491 \$	142 052 \$
Villes	16 560	16 560
Cégep de Saint-Jérôme	9 500	-
Institut National du sport du Québec	151 266	225 928
Institut National du sport du Québec - Athlètes sans CREM	49 207	18 862
Camp de jour	20 358	-
Colloque	42 178	-
Protocole d'entente - Institut régional des sports (annexe C)	139 457	132 040
Revenus de services	160 773	63 536
Intérêts	916	837
	895 706	599 815
<b>CHARGES</b>		
Programmes de soutien (annexe A)	485 653	350 416
Fonctionnement (annexe B)	100 170	73 691
Protocole d'entente - Institut régional des sports (annexe C)	155 163	115 215
Colloque	34 493	411
	775 479	539 733
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>120 227 \$</b>	<b>60 082 \$</b>

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	2020			2019	
	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	38 256 \$	16 765 \$	15 000 \$	70 021 \$	9 939 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	124 402	( 4 175)	-	120 227	60 082
Virements interfonds (note 7)	( 56 383)	-	56 383	-	-
Investissement en immobilisations	( 645)	645	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>105 630 \$</u>	<u>13 235 \$</u>	<u>71 383 \$</u>	<u>190 248 \$</u>	<u>70 021 \$</u>

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

BILAN	2020	2019
31 mars		
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	103 018 \$	131 809 \$
Débiteurs (note 3)	263 022	94 850
Subventions	6 020	-
Charges payées d'avance	-	17 473
	372 060	244 132
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	13 235	16 765
	385 295 \$	260 897 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	114 201 \$	111 404 \$
Produits reportés	-	15 698
Contributions reportées (note 6)	80 846	63 774
	195 047	190 876
<b>ACTIF NET</b>	13 235	16 765
Investi en immobilisations	71 383	15 000
Grevé d'une affectation d'origine interne (note 7)	105 630	38 256
Non affecté	190 248	70 021
	385 295 \$	260 897 \$

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Francois Cantin*  
....., administrateur

....., administrateur



---

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
--	------	------

**ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Excédent des produits sur les charges	120 227 \$	60 082 \$
---------------------------------------	------------	-----------

Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie : Amortissements	4 176	2 616
---	-------	-------

	124 403	62 698
--	---------	--------

Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	( 152 548)	( 9 505)
--	------------	----------

	( 28 145)	53 193
--	-----------	--------

**ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT**

Acquisition d'immobilisations corporelles	( 646)	( 15 090)
---	--------	-----------

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE**

	( 28 791)	38 103
--	-----------	--------

**ENCAISSE AU DÉBUT**

	131 809	93 706
--	---------	--------

**ENCAISSE À LA FIN**

	103 018 \$	131 809 \$
--	------------	------------

---

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

### 1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 4 juillet 2012 comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a cependant débuté son exploitation au cours de l'exercice financier 2013-2014. Son objectif est de promouvoir le sport et l'activité physique dans la région des Laurentides. L'organisme offre aux athlètes identifiés des services de soutien à la performance ainsi qu'à leurs organisations structurantes et aux entraîneurs oeuvrant dans la région des Laurentides.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

---

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

L'organisme opère dans des locaux qui lui sont offerts gratuitement. La juste valeur de cet apport est de 16 560 \$ et est constaté dans les produits de l'organisme.

#### **Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires courus.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Équipement sportif	5 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

#### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Subventions

Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

3. DÉBITEURS	2020	2019
Clients	47 752 \$	33 429 \$
Protocole d'entente - Institut régional des sports	34 000	34 000
Contributions	181 270	27 421
	263 022 \$	94 850 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2020		2019
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette
Équipement sportif	18 189 \$	5 860 \$	12 329 \$
Mobilier de bureau	354	106	248
Équipement informatique	1 723	1 065	658
	20 266 \$	7 031 \$	13 235 \$

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

5. CRÉDITEURS	2020	2019
Fournisseurs	75 563 \$	73 918 \$
Salaires	25 075	22 664
Taxes	13 563	14 822
	114 201 \$	111 404 \$

### 6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des sommes reçues des Municipalités régionales de comté et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	2020	2019
Solde au début	63 774 \$	41 761 \$
Contributions encaissées	322 563	164 065
Montant engagé de l'exercice	( 305 491)	( 142 052)
Solde à la fin	80 846 \$	63 774 \$

### 7. VIREMENTS INTERFONDS ET SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration avait affecté une somme totalisant 15 000 \$, dont 5 000 \$ était destinée à l'acquisition d'équipements informatiques et 10 000 \$ au projet d'une salle de traitement de l'Institut régional des Sports (IRS). Au cours de l'exercice, 3 620 \$ ont été dépensés en équipement informatique et le conseil d'administration a décidé de modifier l'affectation de 10 000 \$ initialement destinée à la salle de traitement de l'IRS pour des dépenses diverses causées par la COVID-19.

---

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

### 7. VIREMENTS INTERFONDS ET SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

Le conseil d'administration a également affecté un montant supplémentaire de 30 000 \$ aux dépenses diverses causées par la COVID-19 et 30 000 \$ à une contribution future pour la mise sur pied de la Fondation Jeunesse Sportive des Laurentides. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 8. ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

À compter du mois de février, les services ont été temporairement interrompus suite à l'annulation de plusieurs compétitions sportives.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2020.

#### Risque de liquidité

L'organisme est exposé à un risque de liquidité principalement en regard de ses créiteurs.

---

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### **Risque de crédit**

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

---

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

### ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
<b>A - PROGRAMMES DE SOUTIEN</b>		
Salaires et charges sociales - Coordination (nets de subventions de 526 \$; 2019 - 6 354 \$)	89 884 \$	61 308 \$
Salaires et charges sociales - Sciences de l'entraînement	107 295	987
Achat d'équipements	5 520	466
Assurances des athlètes	3 622	5 210
Événements et rayonnement	403	4 000
Formation et perfectionnement des entraîneurs et des intervenants	7 997	5 001
Frais de déplacements et de représentation	9 625	2 523
Location de plateaux sportifs	699	2 105
Loyer	12 917	13 718
Sous-traitants	166 679	201 922
Services médicaux sportifs	74 616	50 954
Soutien aux compétitions et camps d'entraînement	2 758	-
Amortissement - équipement sportif	3 638	2 222
	485 653 \$	350 416 \$



---

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

### ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
<b>B - FONCTIONNEMENT</b>		
Salaires et charges sociales (nets de subventions de 1 699 \$; 2019 - 0 \$)	63 634 \$	48 784 \$
Assurances	50	50
Combustible et électricité	-	107
Fournitures de bureau et papeterie	3 775	1 657
Frais de déplacements	1 058	1 247
Frais de réunion	1 124	144
Frais bancaires	1 394	803
Loyer	3 085	2 842
Perte (recouvrement) sur malversation	-	( 4 915)
Publicité	4 790	6 830
Services professionnels	16 800	9 606
Taxes et permis	626	625
Télécommunications	3 296	5 517
Amortissement - mobilier de bureau	71	35
Amortissement - équipement informatique	467	359
	100 170 \$	73 691 \$

---

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

### ANNEXE C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
--	------	------

#### C - PROTOCOLE D'ENTENTE - INSTITUT RÉGIONAL DES SPORTS

##### Produits

Subventions	85 000 \$	86 580 \$
Location	53 550	44 208
Adhésion	-	457
Machines distributrices	907	795
	139 457 \$	132 040 \$

##### Charges

Salaires et charges sociales - Appariteurs, coordination et science de l'entraînement	84 322 \$	69 789 \$
Salaires et charges sociales - Administration	7 691	12 648
Achat d'équipements	11 374	19 995
Frais de fonctionnement	9 278	7 374
Entretien général	12 207	235
Fournitures	4 760	4 657
Sous-traitants	25 100	320
Frais de déplacements	431	197
	155 163 \$	115 215 \$